

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2013 À 19:30 HEURES :**

À la séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2013 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19 h 30 heures.

Madame la mairesse Nathalie Bresse déclare la séance extraordinaire ouverte.

2.  
**2013-12-208 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2014**
- 3. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2014 – 2015 – 2016**
- 4. Adoption du règlement numéro 581 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensations pour l'année 2014**
- 5. Période de questions**
- 6. Levée de la séance extraordinaire**
- 7. Prochaine séance ordinaire lundi le 13 janvier 2014 à 19 h 30**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

3.  
**2013-12-209 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2014 :**

**ATTENDU QU'** en vertu de l'article numéro 954 du Code municipal, les municipalités doivent préparer et adopter leur budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2014 avec des revenus au montant de 3,229,515 \$ et des dépenses de 3,229,515 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

4.  
**2013-12-210 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2014 – 2015 – 2016 :**

**ATTENDU QUE** les municipalités doivent préparer et adopter leur plan triennal d'immobilisations pour les trois prochains exercices financiers;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2014-2015-2016 avec des prévisions de dépenses de 2,930,408 \$ pour l'année 2014; 2,281,121 \$ pour l'année 2015 et 1,698,360 \$ pour l'année 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2013-12-211 5. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 581 – IMPOSITION DES TAXES, PERMIS ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2014 :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot, **ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement numéro 581 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19 h 51)**

**Monsieur Jacques Langlois :**

- Concernant l'achat du camion en 2014 et la location du camion actuel ;
- Concernant la garantie des travaux de réfection des chemins de la Rivière et Biron ;
- Concernant de l'information pour le \$0.05 de taxe pour la réfection des chemins qui est reporté pour trois autres années.

**Monsieur Jacques Nadeau :**

- Concernant des informations pour l'achat du camion et demande quelle est la différence entre un taux de taxe et une compensation ;
- Concernant les raisons pour lesquelles les stationnements ne sont payants.

**Madame Pierrette Hardy :**

- Concernant le report en 2015 du budget du gravier sur la rue Desruisseaux ;
- Concernant le budget pour la réfection du terrain de tennis.

**Monsieur Yvon Bilodeau :** Concernant des informations pour l'estimation du coût de réfection du chemin Galipeau pour l'année 2015.

**Monsieur Roma Lemelin :**

- Concernant le pavage d'asphalte de la rue du Relais ;
- Concernant des informations du coût de construction d'un nouveau garage municipal.

**Madame Maryse Labonté :** Concernant des détails pour le budget de la réfection des fenêtres et des portes à l'hôtel de ville.

**Monsieur Roger Pomerleau :** Concernant la raison pour laquelle le pavage du stationnement du Centre multifonctionnel n'est pas au budget.

**Monsieur Jean-Guy Larouche:** Concernant la raison pour laquelle il n'y a pas différents taux de taxe pour la police, le déneigement, le service incendie etc. ....

**FIN DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 50.**

2013-12-212 <sup>7.</sup> **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** France Martel **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20 h 50.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE

